

GABIAN

COMMUNE DE GABIAN (34320)

## EXTRAIT DE DELIBERATION

Séance du Mercredi 10 Décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Gabian régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Messieurs FOREZ Daniel - BERTHOMIEU Michel - BOUDET André - ISARN Pierre - DE BARROS Claudy - LAVIT Frédéric - Mesdames LOPEZ Chantal - GROUSSET Emilie - GALZY Isabelle - LABROUSSE Marlène - ROUSSET Agnès

Procuration : Madame PAILLES Séverine donne procuration à Madame LOPEZ Chantal

Absent : Monsieur SOULIE Christophe - Monsieur BOUTES Francis

Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Chantal

055/2025 Validation commission d'appel d'offre pour les travaux de restructuration maison des associations

Monsieur le Maire sort de la salle, Monsieur FOREZ Daniel 1<sup>er</sup> Adjoint précise que la Commission d'appel d'offre s'est rassemblée à deux reprises le 3 décembre à 17h00 avec les membres de la commission d'appel suivants : FOREZ Daniel - BERTHOMIEU Michel - LAVIT Frédéric - ISARN Pierre - DE BARROS Claudy pour la présentation des offres et le 10 décembre à 17h00 avec les membres de la commission d'appel d'offre suivants : BOUDET André - FOREZ Daniel - BERTHOMIEU Michel - ISARN Pierre - DE BARROS Claudy - LAVIT Frédéric pour le choix des offres

Les membres ont décidé de choisir :

Pour le lot 1 : Gros œuvre / Démolition / Terrassement / VRD

SOCIETE RETENUE : L'entreprise FERRINI 34600 BEDARIEUX pour un montant de 56 000 € HT

Pour le lot 2 : Menuiseries Extérieures / Serrurerie

SOCIETE RETENUE : Entreprise SARL LOUVIER pour un montant de 18 789.80 € HT

Pour le lot 3 : Doublage / Cloison / Faux-plafonds / Isolation

SOCIETE RETENUE : CAPEL PROMOTION CONSTRUCTEUR 34000 MONTPELLIER pour un montant de 47 920 € HT

Pour le lot 4 : Menuiseries intérieures

SOCIETE RETENUE : EURL DANIEL COUDERC 34320 ROUJAN pour un montant de 23 897 € HT

Pour le lot 5 : Plomberie sanitaires (Aucune réponse à l'appel d'offre une autre est en cours)

Pour le lot 6 ; Electricité CFO/CFA alarme

SOCIETE RETENUE : SAS ELECTRICITE SERVICE 34370 MAURAU  
823€ HT

Envoyé en préfecture le 11/12/2025

Reçu en préfecture le 11/12/2025

Publié le 11/12/2025 pour un montant de 10 823€ HT

Berger Levault

ID : 034-213401094-20251210-000055-DE

Pour le lot 7 : CVC (Aucune réponse à l'appel d'offre une autre est en cours)

Pour le lot 8 : Carrelage / Plinthes / Faïence

SOCIETE RETENUE : ANDREO CARRELAGE 34440 COLOMBIERS pour un montant de 17 946.76 € HT

Pour le lot 9 : Peintures Intérieures et Extérieures

SOCIETE RETENUE : HOME DECO 34270 SAUTERARGUES pour un montant de 15 996 € HT

Pour le lot 10 : Ravalement de façades

SOCIETE RETENUE : SARL CATHALA 34500 BEZIERS pour un montant de 12297 € HT

Pour le lot 11 : Nettoyage de fin de chantier

SOCIETE RETENUE : AGENCE SUD PROPRETE 34310 MONTOULIERS pour un montant de 2263 € HT

Les sociétés retenues et les sociétés non retenues seront informées via la plateforme en ligne.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint Daniel FOREZ précise qu'après le choix définitif des offres le Conseil Municipal doit prendre une délibération pour valider la commission d'appel d'offre sur les sociétés retenues.

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint Daniel FOREZ demande l'autorisation de signer pour les offres des lots 5 et 7 et de valider la commission d'appel d'offre du 24 décembre 2025.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

**AUTORISE** les décisions prises par la commission d'appel d'offre pour les travaux restructuration maisons des associations. Pour les lots 1 - 2 - 3 - 4 - 6 - 8 - 9 - 10 - 11

**AUTORISE** Monsieur FOREZ Daniel 1<sup>er</sup> Adjoint et Monsieur le Maire à signer les pièces relatives pour les lots 5 et 7 après la commission du 24 décembre 2025.

**AUTORISE** Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint à signer toutes pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que susdit  
Pour extrait conforme

Le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
Daniel FOREZ

